

CENTRE D'ETUDES SUPÉRIEURES DE L'ART EN MÉDECINE

CESAM-AFRATAPEM

HUMANITHÉRAPIE

Formation en Humanithérapie

*Par nature, l'être humain est digne,
c'est le respect qu'il faut travailler,
c'est le rôle de l'humanithérapie.*

■ Objectifs

Restaurer, raviver et rééduquer les mécanismes sanitaires et existentiels relatifs au respect de la dignité humaine.

Les pénalités existentielles altèrent la vie de certaines personnes.

Il est nécessaire de distinguer la dignité du respect afin de savoir travailler sur la relation instaurée entre le bien-être et la bonne santé.

Cette formation permet de repérer et de faire évoluer favorablement les sites d'actions relatifs au bon épanouissement d'états sanitaires défaillants dans la complémentarité thérapeutique d'une personne en soin.

■ Conditions d'inscription

- Toute personne salariée ou bénévole, des secteurs du soin, de l'aide, du social, de l'animation ou de l'éducation...

- Diplôme minimum exigé : BAC.

- Pratique obligatoire dans un domaine artistique ou sportif ou culturel ou caritatif.

Dans tous les cas, le candidat remet un dossier d'inscription. Un entretien peut éventuellement être demandé.

Toutes les inscriptions et équivalences doivent obtenir l'accord de la commission pédagogique et scientifique pour être validées.

Les art-thérapeutes diplômés (ou en cours de formation) bénéficient d'une entrée directe.

Nombre limité de participants.

3 modules de 14h
Soit 42 h au total

Calendrier 2018

15 et 16 février

15 et 16 mars

12 et 13 avril

Horaires

de 9h à 12h30

et de 14h à 17h30

Lieu de formation

AFRATAPEM

3 rue Calmette

37540 Saint-Cyr-sur-Loire

Tél. 02 47 51 86 20

afratapem@wanadoo.fr

Formation en Humanithérapie

■ Programme de formation 2018 - 42h

Théorie : 60% - Pratique et travaux dirigés : 40%

Module I - *Le respect est au service de la dignité*

- L'humanité est l'expression de la nature humaine
- Le non respect est une pénalité existentielle
- Fondements de l'humanithérapie « de l'humanité à la science »
- Situations pratiques de la vie quotidienne

Module II - *Aider à l'apaisement existentiel des personnes*

- Distinctions entre exister et vivre
- Rapports entre bonheur et bonne santé
- Détourner la souffrance : sites d'actions thérapeutiques

Module III - *L'humanithérapie n'est pas un métier mais un état d'esprit.*

- Traces humaines comme manifestation de l'humanité
- Stratégie d'accompagnement et d'entraînement à l'engagement existentiel positif
- L'humanithérapie comme complément à la dynamique de soins
- De la bienveillance à l'accompagnement de soins.

■ Validation

Le certificat en Humanithérapie est délivré aux personnes ayant validé la formation : implication des participants (travail personnel, participation et initiatives) et réussite à l'examen de fin de formation.

■ Direction pédagogique

Richard FORESTIER, responsable du Centre d'Etudes Supérieures de l'Art en Médecine (CESAM-Afratapem), Ancien directeur de recherche (Afratapem et Facultés de médecine) et Professeur d'épistémologie artistique (UET Belgique), Dr en philosophie.

■ Equipe pédagogique

Richard FORESTIER.

Annie MALLET, art-thérapeute diplômée d'université, plasticienne.

Angéline PERREVE, art-thérapeute diplômée d'université, danseuse. intervenante en Handidanse.



■ Droit d'inscription 2018

Adhésion annuelle à l'association : 20€.

Accès à titre individuel : 525€ (paiement en 3 fois).

Accès au titre de la formation continue : 840€.

Prises en charge possibles par les fonds de formation, les employeurs, les Pôles emploi... après étude de dossier.

Devis sur demande.

Renseignements et inscriptions

AFRATAPEM - 3 rue Calmette - 37540 Saint-Cyr-sur-Loire

Tél. 02 47 51 86 20 - Fax 02 47 51 76 23 - afratapem@wanadoo.fr

www.art-therapie-tours.net

 [facebook.com/afratapem.ecolearttherapie](https://www.facebook.com/afratapem.ecolearttherapie)